

## **CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal est convoqué le 14 janvier 2021.

### **Ordre du jour :**

- Présentation de la vidéo surveillance par la police pluri communale,
- Autorisation de mandater des dépenses d'investissement,
- Attribution des fonds genevois,
- Recensement de la population au 01.01.2021,
- Divers.

A Chevrier, le 08 janvier 2021

Le Maire,

---

---

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021**

L'An deux mil vingt et un, le quatorze janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Agnès CUZIN, Maire.

Etaient présents : Régis BAUD, Jean-François CARREL, Laetitia CHARLES, Cédric CHATELAIN, Stéphane CLAEYS, Agnès CUZIN, Virginie FONTAINE, Xavier GAUD, Pierre GRANDCHAMP, Louis LAPRAZ, Claude REINHARDT, Thierry ROSAY.

Etaient excusés : Evelyne CLERC, Audrey LEONARD, Kévin POUPARD

### **Désignation du secrétaire de séance :**

Madame Laetitia CHARLES est désignée comme secrétaire de séance.

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 10 décembre 2020 :**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 10 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

### **Présentation de la vidéo surveillance par la police pluri communale :**

La police pluri communale présente au conseil municipal le projet de vidéo surveillance des communes relevant de leur territoire préparé au courant du mandat précédent. Elle insiste sur l'aide apportée par un tel dispositif dans la lutte contre la délinquance collectivement et de l'intérêt d'équiper les communes de façon à mailler le territoire.

### **Comptes-rendus de réunions :**

Le Conseil Municipal est informé du contenu des réunions suivantes :

#### **- Communauté de communes :**

\* conseil communautaire du 14/12/20 : un point d'avancement sur les projets suivants : redressement de l'avenue Louis Armand, quartier gare St Julien et tramway est réalisé.

Un point sur la démarche du projet de territoire est effectué. Le bilan du sondage auprès de la population montre un souhait d'équilibre entre la qualité de vie et le dynamisme du territoire. Les membres adoptent le règlement intérieur de la collectivité.

La gestion de la plateforme REGENERO est transférée au département.

Les membres autorisent la signature d'une convention d'objectifs tripartite 2021-2023 entre Annemasse Agglo, la CCG et l'office de tourisme des Monts de Genève.

Ils approuvent la liste des entreprises soumises à redevance spéciales des déchets non ménagers et des entreprises exclues du service des ordures ménagères.

Ils décident d'une augmentation de 2% du tarif de l'eau potable pour 2021.

\* bureau du 11/01/21 : la commune de St Julien et la CCG se portent candidat pour recevoir un centre de vaccination dans des locaux de la commune de St Julien.

Un bilan de l'opération Genevois Roule est effectué. Destinée à inciter à favoriser la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens, elle sera renouvelée en 2021 avec une formule un

peu modifiée.

Les membres prennent note de la confirmation de la date de la nuit est belle, soit le 21 mai prochain.

Ils valident l'avenant n°1 au lot 2 du marché de mission de MOE et OPC pour l'aménagement de la Viarhona et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG.

Ils adoptent la convention ASSFAM-Groupe SOS-Solidarités, pour la permanence mensuelle à la maison de la justice et du droit d'un juriste spécialisé en droit des étrangers.

Ils sont informés que le conventionnement des communes avec le CCAS de Viry relatif à l'EHPAD permettra l'embauche d'une personne supplémentaire.

\* commission social, séniors, petite enfance du 04/01/21 : une présentation du diagnostic vieillesse établi début 2020 est réalisé. Il en ressort qu'il est nécessaire de soutenir les associations œuvrant pour le maintien à domicile qui rencontre des problèmes pour fidéliser le personnel compte-tenu des faibles salaires et de la dévalorisation du métier.

Concernant les séniors, les élus souhaitent constituer un groupe de travail afin de réfléchir aux actions à mettre en place pour leur apporter les aides dont ils ont besoin.

\* commission mobilité : un point sur Genevois Roule est effectué. Il s'agit d'une opération incitant la pratique du vélo électrique, 6 communes sont partenaires.

Une mise à jour du guide de mobilité est réalisée.

Un point sur les transports publics est effectué. On constate une bonne fréquentation en 2019. Les élus sont informés qu'un véhicule du service PROXIGEM a été remplacé par un véhicule électrique.

\* commission déchets : les membres décident de faire réaliser un diagnostic sur les points d'apports volontaires.

Ils sont informés que divers livrets sont disponibles sur le site internet du SIDEFAGE.

Ils décident d'établir un état des lieux sur les dépôts sauvages afin d'envisager des solutions destinées à réduire ce sérieux problème.

- Commission sociale communale : les membres réfléchissent à la constitution d'une liste de personnes pouvant assurer le remplacement du personnel périscolaire en cas d'absence ou le renfort de ce personnel en cas de grève des enseignants.

Ils travaillent sur la création d'un marché de producteurs dès le printemps 2021, le mercredi soir de 16h à 19h, devant la mairie.

### **Autorisation de mandater des dépenses d'investissement (2021/01/01) :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des dépenses d'investissement doivent être payées avant le vote du budget primitif 2021.

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mandater ces dépenses.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ADOpte** les ouvertures de crédits suivantes :

Budget général (M14) :

2184- Mobilier 3 000 €

231- Immobilisations corporelles en cours 100 000 €

**DIT** que les crédits seront reportés au budget primitif 2021.

### **Attribution des fonds genevois :**

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'allocation de la compensation financière genevoise s'élève à 242 082 € pour 2020.

### **Recensement de la population au 01.01.2021 :**

L'assemblée est informée que la population légale de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2021, selon l'INSEE, s'élève à 606 habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

FAIT ET DELIBERE A CHEVRIER LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS